

Dans un souci d'amélioration continue des pratiques professionnelles et de la qualité d'exécution des mandats judiciaires confiés, la FNMJI a conçu, développé, et pleinement finalisé un dispositif d'évaluation à destination de ses adhérents. Un comité de pilotage (CO-PIL Eval) s'attache à la bonne mise en œuvre de ce dispositif et à son évolution constante.

La finalité de la formation

A l'issue de la formation, le professionnel évalué obtiendra une appréciation objective de sa pratique professionnelle à un instant T et pourra ainsi se situer par rapport à un niveau de qualité admis, exigé et recherché.

Date et lieu de formation

1 jour au choix du MJPMi évalué sur le lieu d'exercice professionnel du MJPMi évalué

Nos tarifs

Exclusivité Adhérents FMNJI : 350 €

Pour toutes demandes d'informations

formation@fnmji.fr

Evaluation Croisée entre Pairs

Au programme

- Principes, méthodes et outils de l'évaluation de la qualité de l'activité et des pratiques professionnelles
- A partir d'une grille d'évaluation informatisée reprenant l'ensemble de l'activité d'un MJPMi, les évaluateurs déroulent l'ensemble des indicateurs du référentiels.

Le principe de l'évaluation suppose de situer les pratiques au regard d'un référentiel. Il est rappelé que le référentiel utilisé reste un idéal de pratique professionnelle.

- Co-construction du compte rendu final
- Co-construction des pistes d'amélioration

Les prérequis pour s'inscrire à la formation

Être adhérent de la FNMJI

Accessibilité handicap

La FNMJI demande à être informée sur les situations de handicap des participants afin d'adapter les modalités pédagogiques aux objectifs de la formation, de prendre en compte les moyens de compensation du handicap. Contact du référent handicap: presidence@fnmji.fr





Nos experts

Deux MJPMi habilités en qualité de pairs évaluateurs par la FNMJI, pour la réalisation d'évaluations croisées entre pairs

Nos méthodes pédagogiques

La pédagogie utilisée se veut active et participative. Elle s'appuie sur les interrogations et observations amenées par les participants (évalué et évaluateurs) à partir de l'analyse de situations. Cette approche permet de dynamiser les réflexions, d'induire les actions à venir tout en apportant des connaissances sur les principes et méthodes de l'évaluation.

Nos modalités d'évaluation

Cotation à 4 valeurs à partir du référentiel :

- **++** = Point fort, éléments de qualité particulier
- + = Point de qualité à consolider
- = Point à revoir, engagement d'amélioration
- - = Point de préoccupation, à traiter en priorité

Les résultats sont remis au MJPMi évalué et non conservés par les évaluateurs.

Bilan oral et questionnaires numériques transmis au participant.



